

Image not found or type unknown



Acquisition résidence secondaire italie

Par **pati5**, le **22/02/2013 à 12:21**

j'envisage l'acquisition d'une résidence secondaire individuelle en Italie et je voudrais connaître les taxes en vigueur dans ce pays. J'habite en France (résidence principale) et je suis français. Valeur du bien 12500€ Merci.

Par **amajuris**, le **22/02/2013 à 13:34**

bjr, rnil faut consulter un site juridique italien. rncdt

Par **pati5**, le **22/02/2013 à 13:42**

MERCI !